



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chats

Question écrite n° 36144

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la prolifération inquiétante des chats errants sur le territoire français. De fait, dans les campagnes comme dans les villes, les chats se reproduisent de manière anarchique et pullulent, en occasionnant, par voie de conséquence, une multiplicité de nuisances à l'égard de nos concitoyens. Plutôt que de procéder, comme c'est le cas actuellement, à des ramassages et mises en fourrière en vue de leur euthanasie, il lui demande s'il n'est pas envisageable de promouvoir un programme de stérilisation et d'identification des chats errants, en partenariat financier avec les mairies et les vétérinaires.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36144

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2157

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)